



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 20/11/12

Reçu en Préfecture le : 21/11/12
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 19 novembre 2012
D-2012/634

Aujourd'hui 19 novembre 2012, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Alain JUPPE, Monsieur Hugues MARTIN, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Didier CAZABONNE, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Dominique DUCASSOU, Madame Sonia DUBOURG-LAVROFF, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Véronique FAYET, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Muriel PARCELIER, Monsieur Alain MOGA, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Josy REIFFERS, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Fabien ROBERT, Madame Anne WALRYCK, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Charles BRON, Monsieur Jean-Charles PALAU, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Jean-Marc GAUZERE, Monsieur Charles CAZENAVE, Madame Chantal BOURRAGUE, Monsieur Joël SOLARI, Monsieur Alain DUPOUY, Madame Ana marie TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Madame Mariette LABORDE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Jean-François BERTHOU, Madame Nicole SAINT ORICE, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Maxime SIBE, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Madame Emmanuelle CUNY, Madame Chafika SAILOUD, Monsieur Ludovic BOUSQUET, Monsieur Yohan DAVID, Madame Sarah BROMBERG, Madame Wanda LAURENT, Madame Paola PLANTIER, Monsieur Jacques RESPAUD, Monsieur Jean-Michel PEREZ, Madame Martine DIEZ, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Monsieur Pierre HURMIC, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Patrick PAPADATO, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Natalie VICTOR-RETALI,
Mme Chafika SAILOUD (présente à partir de 17h20)

Excusés :

Madame Sylvie CAZES, Mme Laetitia JARTY ROY, Madame Béatrice DESAIGUES

Mise en place et hébergement d'un environnement numérique de travail. Signature du marché. Autorisation.

Monsieur Jean-Michel GAUTE, Conseiller municipal délégué, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Fin 2011, le Maire a invité les communes de l'agglomération bordelaise à participer au déploiement d'un Espace Numérique de Travail (ENT) commun à nos écoles primaires. Plusieurs villes se sont portées volontaires à ce travail collaboratif : Bassens, Blanquefort, Bordeaux, Bruges, le Bouscat, Mérignac, Pessac, Saint Médard en Jalles et Villenave d'Ornon. Un groupement de commandes a été constitué et la ville de Bordeaux en est le coordonateur.

Cette action réalisée en partenariat avec la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale de la Gironde (DSDEN33) répond également à un souci de cohérence territoriale dans le développement d'un écosystème éducatif numérique.

L'ambition est de promouvoir de nouveaux usages à caractère éducatif et pédagogique, tout en proposant aux enfants, dans un environnement ludique et protégé, un outillage qui les prépare à la découverte des richesses d'un monde de plus en plus numérique.

L'objectif du projet est de développer en commun un Espace Numérique de Travail, conçu sur la base de logiciels libres, favorisant la création et le partage de contenus numériques, la communication et l'échange. Ce dispositif sécurisé et hébergé sera accessible, 7 jours sur 7, aux enfants, aux professeurs, aux parents et progressivement à tous ceux qui participent à la vie de l'école.

Cet espace numérique de travail propre aux écoles proposera, dans un environnement adapté aux jeunes enfants, différents outils comme le cahier de texte, le cahier de liaison, des espaces personnels, mais aussi des services de communication et de collaboration (messagerie, communication en temps réel, espace de publication aux couleurs de l'école, blog, forum, ...) ainsi que des services de réalisation pédagogique (création de contenus texte, photos, vidéo, ...). Il permettra en outre de créer des contenus liés à la vie de l'école, mais aussi de fédérer l'accès à des ressources numériques gratuites ou payantes.

Sa mise en œuvre sur les premières écoles pilotes est prévue durant le second trimestre 2013 afin d'affiner les fonctionnalités proposées et avant d'organiser son déploiement progressif sur l'ensemble des écoles.

Dans ce contexte, la Direction de la Concurrence et de la Commande Publique a lancé un appel d'offres sur la base d'un dossier de consultation élaboré par les 9 communes partenaires et la DSDEN33 en vue de mettre en œuvre, d'accompagner le déploiement et d'assurer l'hébergement de cette plateforme ENT.

A l'issue de cette procédure et au vu du rapport d'analyse technique, la commission d'appel d'offres a classé en premier l'offre de la société ATOS WORLDLINE.

Ce marché à bons de commande est conclu sans montant minimum ni montant maximum, pour une durée de trois ans à compter de sa notification. Il peut être dénoncé à tout moment par lettre recommandée avec accusé de réception, moyennant un préavis de 4 mois.

A titre indicatif, l'estimation de la dépense de la Ville de Bordeaux pour la mise en œuvre du socle commun, des formations et de l'hébergement est de 75 600 euro(s) (T.T.C.). Ce montant est évalué au prorata du nombre de classes primaires de chaque commune. Les prestations d'hébergements seront fonction du nombre de classes ou d'écoles qui seront progressivement déployées.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames et Messieurs de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à signer ce marché avec la société précitée, en application des articles 33-40-57 à 59 et 77 du Code des Marchés Publics.

La dépense sera imputée sur les crédits prévus à cet effet au budget de l'exercice en cours, rubrique 020 - articles 2031, 232, 611, 6156, 6184, 617, 6182.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 19 novembre 2012

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Jean-Michel GAUTE